

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL HORIZON D'AKOUEDO » en abrégé «  
CMHA »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO  
REGULARISATION, Lot 101, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL HORIZON  
D'AKOUEDO » en abrégé « CMHA »

Objet : -Les prestations médicales  
-Les. Prestations chirurgicales  
-Les prestations d'imageries médicales  
diagnostiques et interventionnelles  
-Les prestations d'exploitations médicales et  
biologiques  
-Les prestations de soins infirmiers  
-La Kinésithérapie  
-La prise de participation dans toutes  
entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou étrangères  
Et pour la réalisation de l'objet social  
-L' acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles  
-L' emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux  
-La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce  
-La prise de participation dans toutes sociétés  
existantes ou devant être créée  
-Et généralement toutes opérations financières  
commerciales industrielles mobilières et immobilières se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou prouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts  
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO  
REGULARISATION, Lot 101, Ilot 13

Dirigeant(s) M ELOGNE AYOLIE ARMEL (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-03121 du 28/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°38829/GTCA/RC/2024 du 28/06/2024

